

Une équipe à l'œuvre

Nous sommes au travail. Depuis le 15 avril, les 92 conseillers communautaires, accompagnés par les services de l'Agglomération, ont mené à bien de nombreux projets. Cette équipe, que vous avez élue pour diriger la Communauté d'Agglomération de Montpellier et construire son avenir, est à la hauteur de la tâche. Je voulais m'entourer de femmes et d'hommes qui se lèvent tôt et se couchent tard. Je ne suis pas déçu ! Le rythme est soutenu. Au cours de ces premières semaines, nous avons donné une nouvelle impulsion à la collectivité et déjà pris en main d'importants dossiers. Vous pouvez en juger à nos actes. Stabilité des taux d'imposition locale, choix d'une régie publique de l'eau, bouclage de la ligne 4 de tramway, titre de transport à 1 euro et baisse du prix des abonnements pour les jeunes à la rentrée... Autant de nouvelles orientations aux conséquences majeures pour les usagers, répondant à un objectif commun : redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. Et nous continuerons dans ce sens. Comme annoncé, les audits sur les finances et structures de l'Agglomération tels que la SPA, TaM, l'Opéra Orchestre National de Montpellier et le bailleur social ACM, seront confiés à des cabinets externes. Ils mèneront leur travail dès la fin du mois de juillet pour des premiers résultats attendus en septembre. Les appels d'offres sont en cours.

Les communes au cœur du projet d'agglomération

Le tempo est donné, il faut avancer. Pour cela, je ne suis pas isolé dans une tour d'ivoire. La Communauté d'Agglomération de Montpellier est riche de 31 communes. C'est ensemble que nous poursuivrons l'histoire de cet Établissement Public de Coopération Intercommunale.

Comme je le répète souvent, ma vision de la politique, c'est le pouvoir partagé. Les communes de l'agglomération ont toutes un rôle à jouer. J'ai des contacts très fréquents avec leurs maires et leurs élus. J'ai d'ailleurs institué à l'Agglomération la conférence des maires qui est réunie régulièrement sur chaque grand projet.

Dans ces rendez-vous, comme aux Conseils d'Agglomération, nos discussions sont ouvertes et enrichissantes. Chacun est invité à exprimer sa position. Je ne cherche pas à faire l'unanimité. Je n'ai pas l'habitude. Cela me choque même. Je suis à l'écoute. Nous avons déjà eu des débats de haute tenue, par exemple, autour de la question de la gestion de l'eau ou des rythmes scolaires lors du dernier Conseil d'Agglomération. Nous l'aurons prochainement sur des propositions que j'ai faites comme la connexion du tramway à la mer ou la transformation de l'hôtel Montcalm en Centre d'art contemporain.

Je veux mener une politique de proximité. Je vais le plus souvent possible sur le terrain, à la rencontre des habitants de l'agglomération. L'intérêt communal est au cœur du projet d'agglomération. Il se traduit ici, dès ce numéro de juin du magazine, notamment par des pages « L'agglomération c'est nous » revisitées, plus fournies, avec des sujets sur des actions à valeur territoriale menées avec succès dans les communes, qui peuvent aussi nous servir d'exemple. Autant de fenêtres ouvertes sur les richesses de notre territoire.



“ Le choix d'une régie publique de l'eau, le titre de transport à 1 euro à la rentrée... Ces nouvelles orientations répondent à un objectif commun : redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens. ”

Philippe SAUREL

Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier
Maire de la Ville de Montpellier